



# LENING

## JOURNAL COMMUNAL D'INFORMATION

# I N F O



N° 74 Décembre 2021

## AU SOMMAIRE :

Éditorial du Maire  
Bilan des travaux 2021  
Programme des travaux 2022 et projets en cours  
La forêt communale  
L'état Civil 2021  
L'Urbanisme  
L'environnement  
Les principales décisions du conseil municipal 2021  
Le village de Léning mis à l'honneur par Ana Quirin  
Divers

## EDITORIAL DU MAIRE : «»

Cher(e)s Léningois(es)

Dans l'éditorial du bulletin de décembre 2020, j'évoquai le contexte de la crise sanitaire inédite apparue en France courant février avec l'espoir que celle-ci trouve une issue favorable durant l'année 2021.

Cet espoir, partagé par l'humanité entière n'a malheureusement pas été exaucé puisque cette pandémie a frappé en France des centaines de milliers de personnes. Certes la grande majorité de ces personnes affectées ont guéri plus ou moins rapidement. Pour d'autres, ce virus a été très complexe avec parfois des hospitalisations longues et douloureuses dont certains ne sont encore pas totalement rétablis.

Et puis il y a eu ces trop nombreux décès (+ de 123000 fin décembre 2021 pour la France) et chacun d'entre nous, connaît un membre de sa famille, un ami ou une connaissance qui n'a malheureusement pas survécu.

Ainsi depuis deux ans, ce fléau nous impacte tous continuellement jour après jour avec l'apparition successive des variants. Quotidiennement nous vivons avec la crainte d'être infecté et nous subissons également les décisions de nos dirigeants et des médecins avec son lot de discours contradictoires. Ces derniers, malheureusement, ne maîtrisent pas cette situation alors que depuis des décennies les évolutions dans la recherche et les avancées de la science pour les humains progressent.

Les politiques libérales, se succédant depuis plusieurs décennies, misaient pour une stratégie de réduction des coûts des dépenses pour la santé en ignorant que de tels fléaux pouvaient émerger.

Mais, face à une telle pandémie, qui sévit depuis 2 ans les services hospitaliers et même l'ensemble des personnels médicaux sont douloureusement débordés et désorganisés pour soigner de tels afflux de malades.

**Bien entendu, cette pandémie sera fort heureusement maîtrisée prochainement** mais je crains que les dirigeants politiques actuels n'aient plus la volonté d'infléchir leurs stratégies initiales et poursuivront à élaborer des systèmes économiques ultra libérale à l'encontre de la majorité des humains dans le domaine de la santé publique pour prioriser d'autres intérêts.

Enfin et toujours vis-à-vis de cette crise, la gestion ultra centralisée impulsée par nos dirigeants, en ignorant les acteurs régionaux, départementaux et communaux a démontré que cette logique était inopportune et surtout inefficace. Ainsi et fort heureusement, que les initiatives et l'investissement des acteurs locaux ont permis un accompagnement essentiel pour la population.

Je ne m'étendrai pas davantage sur cette actualité dense et qui me paraissait nécessaire d'être évoquée dans ce bulletin municipal.

Revenons à présent à l'actualité plus directe concernant notre commune avec le bilan de l'année écoulée, les perspectives pour la nouvelle année et pour les années suivantes.

En effet, comme la majorité des élus de proximité entre autres, il me paraît opportun de souligner que leur rôle est bien évidemment de gérer le quotidien pour le bien être des habitants et également élaborer des perspectives d'avenir pour l'essor du village au détriment, comme cela se passe dans le Saulnois, d'une baisse chronique de la démographie.

Ainsi, le bilan de l'an 2021 aura été particulièrement riche en termes de réalisations avec 3 chantiers majeurs qui auront été d'abord la requalification du quartier de la Gare avec la création du cheminement piéton permettant de se déplacer à pied en toute sécurité de l'ancienne gare au centre village et se prolongeant jusqu'au village voisin de Francaltroff. Puis en septembre 2 nouveaux chantiers ont démarré avec le remplacement de la toiture du chœur de l'église qui renferme entre autres un remarquable patrimoine protégé et enfin celui de la requalification de la rue des Vergers.

Des précisions sont données dans les pages suivantes sans oublier de citer les nombreux travaux réalisés par notre employé communal durant l'année écoulée.

En plus de ce bilan remarquable, nous avons mené durant cette même année des réflexions pour les années suivantes qui permettront à notre village de renforcer son attractivité et sa qualité de vie.

Bien entendu dans un premier temps, nous devons financièrement assurer le financement des 3 chantiers réalisés durant cette année 2021. Ceci signifie que nous devons patienter un peu pour réaliser d'autres « gros investissements ». Néanmoins ceci n'exclut pas que des chantiers plus modestes soient programmés en 2022.

Les élus ont donc priorisé la réalisation de 3 nouveaux chantiers comme suit :

- La réfection et la sécurisation de l'aire de jeux enfants
- La réfection de la route communale qui dessert la rue du Moulin, la rue des Prés et le Château d'eau
- Le remplacement des luminaires au sodium de l'éclairage public par des LED.

A cet effet les études ont été réalisées avec la collaboration de notre maître d'œuvre le cabinet Lambert. Les dossiers de demandes d'aide ont été adressés aux différents co financeurs durant le mois de décembre.

Comme souvent évoqué, notre commune grâce aux orientations et aux réalisations effectuées depuis une vingtaine d'années dans le village même et également sur le ban communal avec entre autres la protection des haies, celui-ci est devenu attractif avec des actions simples qui ont permis à la population de passer de 205 à 350 habitants en 20 ans.

Ceci, durant le confinement 2021 a été mis en valeur grâce au talent d'Ana Quirin dont l'époux est originaire de Léning. Celle-ci a photographié notre village sous tous les angles puis elle les a réunies dans un recueil dénommé « **Regards 2021** »

Contrairement aux années précédentes en raison de la crise sanitaire et des récentes élections régionales et départementales, nous n'avons pas pu inviter des élus ou Mme la Sous-Préfète. Nous espérons néanmoins les accueillir en dehors de la période de réserve liée aux élections présidentielle et des députés dans notre village.

Comme d'habitude, je suis, avec l'ensemble des conseillers, extrêmement reconnaissant à l'égard du personnel communal pour le travail fourni durant cette année compliquée et avec les conseillers je compte sur eux en 2022.

Je tiens enfin à remercier les conseillères et conseillers municipaux qui m'accompagnent dans la gestion de la commune ainsi que pour l'élaboration en matière de perspectives.

J'exprime également toute ma gratitude à l'ensemble des prestataires, des entreprises, des services de l'Etat, du Département, de la Région ainsi de la communauté des communes du Saulnois qui nous ont accompagnés tout au long de cette année 2021.

Tous ces remerciements témoignent de l'importance et du rôle que chacun apporte au bon fonctionnement d'une société harmonieuse et qui nécessite d'être d'adaptée et améliorée continuellement.

Je termine cet éditorial en relatant les décès de 7 léningois durant cette année et pour lesquels j'exprime une pensée particulière aux familles concernées. Enfin, j'adresse un soutien à toutes les personnes éprouvées par la maladie ou par les aléas de la vie quotidienne.

**Les conseillères et conseillers municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2022 ; ceci en excellente santé. Nous espérons aussi que celle-ci exhause tous vos vœux.**

Enfin, nous espérons que ce 74<sup>ème</sup> numéro vous procurera un maximum d'informations sur le fonctionnement de notre village et nos projets.

Le Maire  
Antoine Ernst



# BILAN DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS REALISES EN 2021

**Malgré cette seconde année de crise sanitaire, d'importants chantiers de travaux se sont déroulés durant quasiment toute l'année 2021.**

**Ils se déclinent comme suit :**

## **1. L'aménagement du Quartier de la Gare:**

Ce chantier a débuté avec l'entreprise Est Réseaux en janvier 2021 pour Réaliser l'effacement des réseaux secs puis l'installation d'un nouvel éclairage public.

Celui-ci s'est ensuite poursuivi avec l'entreprise de TP Visconti pour le busage du fossé, la construction du cheminement piéton, l'aménagement pour sécurité routière à l'arrêt de bus, la création de cheminements piétons devant les immeubles ainsi que l'accès de sortie de l'ancienne gare de Léning.

L'entreprise Est Signal a posé toute la signalétique (panneaux, peintures au sol) nécessaire ainsi que les 2 berlinois dans la côte de la rue de l'Albe. Enfin l'entreprise Teridéal a clôturé ce chantier avec les aménagements des espaces verts.

Le montant total des travaux s'élève à 391625€ ht et nous avons bénéficié de 203046€ d'aides par les différents co financeurs (Etat-Région-Département de la Moselle – Enedis – Orange – SIALF)



**Réception technique des travaux avec l'entreprise, le maître d'œuvre, le Conseil Départemental et les élus.**

## **2. L'extension du réseau d'éclairage public rue de Dieuze :**

Faisant suite à la construction de 2 nouvelles maisons au bout de la rue Dieuze la prolongation du réseau d'éclairage public a été effectué par l'entreprise Est Réseaux avec la pose de 2 candélabres avec LED.

Le coût des travaux s'élève à 6551€ ht.



## **3. Installation de tapis berlinois rue de l'Albe et rue de Gréning :**

Suite à la demande des riverains de la rue de Gréning, un tapis berlinois a été installé avant l'entrée de la ferme des Près pour contraindre les automobilistes, l'ensemble des conducteurs d'engins agricoles et autres véhicules à réduire leur vitesse à 30/km.

Une réflexion s'impose en complément quant à l'utilisation de cette route communale qui est prévue pour l'accès aux éoliennes et aux terres agricoles du ban de Léning. Or celle-ci sert de plus en plus comme une route de circulation entre les villages de Léning et de Gréning. A cet effet, la commune voisine de Gréning est confrontée à la même problématique.

Le coût des travaux, réalisés par Est Signal s'élève à 1840€ ht.



#### **4. Remplacement de la toiture du chœur de l'église :**

Depuis de nombreuses années la commune avec le Conseil de Fabrique s'investisse énormément pour le maintien en bon état de l'église qui abrite un patrimoine de boiseries et de mobiliers remarquables, inscrits au patrimoine protégé. En effet, il nous paraît essentiel de sauvegarder ce patrimoine culturel.

Cette année, le remplacement de la toiture du chœur et de la sacristie a été effectué par les entreprises KC Toitures et Xylotec. Le service des monuments historiques nous avait imposé une couverture en ardoise pour l'harmonie avec les autres toitures de cet édifice et plus particulièrement son superbe clocher à bulbes.

Cette opération intégrait également l'isolation du grenier de cet édifice ainsi que la pose d'un cheminement d'accès sécurisé permettant de se déplacer d'un côté à l'autre dans le grenier.



← Démarrage du chantier mi septembre  
par les entreprises KC Toitures et  
Zylotech

Durant toute la période des travaux nous  
avons bénéficié de conditions  
météorologiques favorables permettant le  
bon déroulement de chantier

Pour co financer cette opération, nous avons à nouveau sollicité la fondation du patrimoine pour l'organisation d'une Souscription.

**Celle-ci a remporté un vif succès, puisque 50 donateurs (particuliers et entreprises locales) ont versé 6826€**

Cette somme a été abondée par la Fondation du Patrimoine de 6000€.

**Nous tenons à les remercier tout particulièrement ainsi que les autres co financeurs publics (Etat-Région Grand Est)**

Au total les subventions et les dons recueillis ont permis d'aider à hauteur de 80% ces travaux.

Le coût total de cette réalisation s'élève à 50609€ ht.

⇒ **Comme un tel patrimoine nécessite un entretien permanent, d'autres travaux sont à prévoir tels la rénovation de l'orgue et également le ravalement extérieur du chœur et de la nef, les encadrements en grés des fenêtres dégradés par un ver.**

#### **5. Rénovation de la croix extérieure fixée sur le pignon arrière du chœur :**

Avec la présence de l'échafaudage, il nous semblait utile de traiter la grande croix extérieure qui fait partie de ce patrimoine culturel à préserver.

A cet effet l'entreprise Klink de Guessling /Hémering pour un montant de 500€ ht.

#### **6. Réfection de l'enrobé du pont de l'Ackerbach rue du Moulin :**

L'enrobé du tablier du pont du Moulin s'était fortement dégradé ces dernières années.

Nous avons sollicité l'entreprise Visconti pour le remplacer et refaire les jonctions avec la route. A présent

Le coût s'élève à 2185€ ht.

#### **7. Remplacement de 2 tampons :**

Nous avons profité de la présence de l'entreprise Visconti, pour le remplacement de 2 tampons d'assainissement présents dans la chaussée à la hauteur des maisons Fois et Zeiner. En effet, chaque passage d'un véhicule à fort tonnage sur ces couvercles générant un bruit désagréable.

La dépense s'élève à 1478€ ht.

## **8. Aménagement de la rue des Vergers :**

Ce second chantier correspondait à l'aménagement de la rue des Vergers, englobant la pose d'une canalisation d'eau pluviale vers le ruisseau, l'aménagement d'un cheminement piéton pour favoriser les modes dits « doux » et enfin la réfection de la route.

Le chantier a débuté mi-septembre mais il a été interrompu mi-décembre ; la majorité des enrobés ont pu se terminer.

Il reste des derniers travaux à réaliser mais pour lesquels il faudra patienter jusqu'au retour de conditions climatiques meilleures.

Toutefois, ce chantier est bien avancé par l'entreprise Visconti.

Le coût total des travaux sera d'environ 240000€ ht.



⇒ Quelques clichés de ce chantier

**→ Le montant des travaux d'investissement 2021 s'élève donc à 616.649€ ht.**

### **Les Travaux réalisés par Albert, notre ouvrier communal, les élus, les bénévoles :**

Comme chaque année, une multitude de petits travaux sont effectués par l'ouvrier communal, les élus et des bénévoles qui nous permettent de réaliser des économies de fonctionnement.



Albert repeint sur cette photo, l'ensemble des volets de la résidence de l'Ecole.

⇒ Comme déjà souligné dans chaque bulletin communal, le fait de consacrer un peu de temps pour la cause communale est un acte de citoyenneté appréciable et nécessaire pour le bon fonctionnement des villages. Ceci permet de réaliser des réductions importantes au niveau des dépenses de fonctionnement, argent que l'on peut consacrer à des travaux autres.

#### **Parmi les nombreux travaux quelques exemples :**

- . Confection et installation de support verrouillable pour les décors de Noël pour éviter les vols de figurines (1 sujet avait été dérobé l'an passé)
- . Confection de bacs à fleurs
- . Plantation d'arbres
- . Installation de panneaux de rue de la Gare/de l'Albe

Le coût des matériels divers utilisés pour réaliser ces travaux s'élève à 1000€ ht.

### Autres interventions dans notre commune :



- ⇒ Suite à une rupture d'un collier de jonction, les techniciens du Syndicat des Eaux de Hellimer/Frémestroff ont effectué une intervention complexe et délicate à coté du ruisseau pour tout d'abord localiser la fuite puis la réparer dans un environnement hostile et gorgé d'eau. Ils ont dû être épaulés par l'entreprise Terra Est avec une pelle mécanique plus adaptée.

## **PREVISION DES TRAVAUX ET ACQUISITIONS EN 2022**

### Programme des travaux validés pour le 1<sup>er</sup> semestre :

#### Remplacement des roulements et battants des cloches :

Suite à la visite technique annuelle, des horloges et des cloches, le technicien de la Sté Bodet Compagnaire, a signalé des éléments usés qu'il y a lieu de remplacer. Le devis présenté pour un montant de 5023€ ht a été accepté et les travaux se dérouleront au cours du 1<sup>er</sup> trimestre 2022.



#### Réaménagement de l'accès du « Berrgarten » :

L'accès entre les immeubles de feu Mme Kremer et de Mr Pelikan doit être réaménagé. En effet une partie de l'enrobé a été posé sur la propriété privée. Par ailleurs et compte tenu du périmètre de la zone de construction de notre carte communale, il est opportun d'effectuer ces travaux de réaménagement pour déplacer une partie de la route, prolonger les réseaux secs et d'assainissement dans le cadre d'un éventuel projet de construction. Le coût estimatif des travaux établi par notre maitre d'œuvre est de 30625€ ht et ils seront réalisés par l'entreprise Visconti.



#### Extension du réseau de collecte d'assainissement :

Dans le cadre d'un projet de construction d'une maison rue du Moulin situé dans la zone de construction de notre carte communale, il est nécessaire de prévoir une extension du réseau d'assainissement via le ruisseau pour permettre au pétitionnaire de se raccorder.

Le coût estimatif des travaux établi par notre maitre d'œuvre est 7565€ ht.

## **Les projets élaborés et déposés auprès des co-financeurs :**

### **Création d'une nouvelle aire de jeux enfants :**

L'aire de jeux enfants actuelle est vétuste et ne répondant plus aux nouvelles normes qui imposent par exemple que celle-ci soit clôturée entre autres.

Une étude a été réalisée par le cabinet Lambert. Le coût de la création d'une nouvelle aire de jeux avec 4 modules de jeux dont un accessible aux personnes à mobilité réduite est estimé à 75000€ ht.

### **Réfection de la route communale de Hellimer via la rue du Moulin et des Prés :**

La route communale de Hellimer (ou Harreweg) dont les derniers travaux de réfection remontent à 1995. Cependant, cette route s'est rapidement dégradée particulièrement par les attelages agricoles dont les tonnages sont de plus en plus importants et son utilisation par tous les temps, tels lors des périodes de dégel.

A cet effet, une étude a été réalisée par le cabinet Lambert pour la réfection de cette chaussée qui traverse la rue du Moulin, la rue des Prés et qui permet l'accès à la ferme Houpert ainsi qu'au château d'eau.

Les travaux consistent à traiter les points de sous bassement fragilisés, reposer un nouvel enrobé, reconsolider les accotements. **En plus des plantations de végétaux de haie et d'arbres fruitiers sont prévus ; démarche obligatoire pour l'obtention de subventions.**

Le coût estimatif s'élève à 176450€ ht et 2 dossiers de subvention ont été déposés.

### **Rénovation de l'éclairage public dans le village :**

Avec l'évolution des technologies liées à l'éclairage public pour la réduction de la consommation électrique, il est opportun de remplacer les lampes au sodium par des luminaires LED. Il subsiste 32 points à remplacer.

Le montant estimatif pour cette opération est de 37084€ ht et des subventions ont été sollicitées.

A cet effet, des dossiers de subventions ont été adressés à différents co financeurs potentiels.

**→ Ces 3 dossiers correspondent à un programme ambitieux pour la suite de cette mandature et ils sont conformes au programme de projets fixés en 2020.**

**Nous attendons les décisions d'obtention d'aides adressées aux co financeurs et celles-ci devraient nous parvenir au cours du second semestre 2022.**

Un dernier dossier d'aide déposé auprès de la Région Grand Est et concernant un appel à projet pour la replantation de haies (Trame Verte et Bleue) est resté en suspens. Il n'a pas été retenu pour l'instant car le comité technique souhaite des renseignements complémentaires. Les instructeurs en charge de notre dossier doivent nous contacter pour une rencontre sur place.

Nous escomptons que notre dossier soit retenu afin que nous puissions compléter la plantation de haie, d'arbres et de végétaux divers sur le ban communal.

⇒ **Crue hivernale devant notre village photographié par une habitante du village**



# LA FORET COMMUNALE

Comme chaque année nous invitons le garde forestier de l'ONF, Mr Guillaume Ritz à une séance du conseil d'automne, principalement consacré aux décisions liées à l'exploitation de notre forêt communale concernant l'année à venir.

Cependant, son intervention débute toujours par la présentation du bilan d'exploitation de l'année écoulée, époque les prévisions de la nouvelle saison à venir.



Par rapport à 2020, fortement impacté par les aléas liés à la sécheresse qui ont provoqué le dépérissement de certaines espèces comme le chêne ou le hêtre ainsi que les maladies pour le frêne, les conditions météorologiques fortement pluvieuses ont permis de revigorer quelque peu les forêts de feuillus dans notre région. Néanmoins les forêts de résineux comme l'épicéa ont été quasiment décimées par les larves des scolytes qui se nourrissent de la sève de ces arbres. Nous avons été épargnés par ce fléau car il y avait très peu de sapins dans notre massif forestier dont la superficie est de 61,35 hectares.

De plus la majorité des arbres desséchés ont quasiment tous été coupés.

Malgré la crise sanitaire, le cours du bois s'est par rapport aux années précédentes redressé ; hausse qui est néanmoins à relativiser mais tout notre bois a été vendu.

J'évoquais l'an passé que le nombre de léningeois qui réalisent les menus produits (bois des couronnes) était fortement réduit, nous sommes maintenant contraints de produire du bois énergie.

## Le Bilan financier pour la saison écoulée :

Le volume total de bois prélevé dans la forêt communale durant la saison écoulée est 185,54m<sup>3</sup>, soit 3,02m<sup>3</sup> par hectare (391,65m<sup>3</sup> l'année précédente). Ceci se décompose comme suit :

- bois d'œuvre : 99,68 m<sup>3</sup>
- bois industriel : 54,35 m<sup>3</sup>
- bois de feux : 18,20 m<sup>3</sup> soit 26 stères
- bois façonnés par les particuliers (fonds de coupe) : 13,30 m<sup>3</sup> soit 19 stères facturés

→ Ce volume correspond aux prévisions.

Les montants des recettes (vente de bois et part produit chasse communale) et des dépenses s'élèvent respectivement à 9063,64€ et à 8658€.

**→ Le bilan de la saison 2021 et contrairement à l'an passé présente un léger résultat positif de 405,64€.**

## Les Prévisions d'exploitation saison 2022 :

→ Prévisions des coupes de bois :

BOIS D ŒUVRE- D INDUSTRIE – FONDS DE COUPE	RECETTES ESTIMEES
79 m <sup>3</sup> Bois d'œuvre et Industrie	4124 €
119 m <sup>3</sup> Bois pour les particuliers	1426 €
<b>→ TOTAL</b>	<b>5550 €</b>

→ Les prestations de l'ONF pour la saison à venir se répartissent comme suit :

- Aide technique exploitation et débardage : 905,77€ ht
- Cubage du bois d'industrie : 178,50€ ht
- Exploitation bois de chauffage : 496€ ht
- Matérialisation des lots bois de chauffage : 2€ ht le m<sup>3</sup>
- Réception des lots bois de chauffage : 1,10€ le m<sup>3</sup>

→ Les travaux d'abattage, façonnage et de débardage ont été confiés à l'entreprise ETF Jayet de Bénestroff qui a proposé l'offre la moins disante à l'issue de la consultation des entreprises comme suit :

- Abattage / Façonnage : 11,00€ et 11,50€ le m<sup>3</sup> respectivement pour le bois d'œuvre (BO) et le bois industriel (BIL)
- Débardage : 8,00 € le m<sup>3</sup> près de l'étang pour le bois d'œuvre et 8,50€ pour le bois d'industrie près d
- Façonnage bois de chauffage : pour 28,00€ le stère
- Heure de bûcheronnage : 36€ l'heure
- Heure de tracteur : 62€



➔ Les prix du bois de chauffage en stère et des menus produits de fonds de coupe restent inchangés :

**Bois de chauffage débardé :**

- Chêne: 40€ le stère
- Hêtre, charme, orme, frêne, alizé et érable : 41€ le stère

**Les menus produits :**

- sans brûlage 7,50€ le stère



➔ L'ONF et la Municipalité rappellent que la vente du bois de chauffage ainsi que les menus produits sont réservés en priorité aux habitants de la commune qui l'utilisent pour leur consommation personnelle. La commercialisation des menus produits reste toujours strictement interdite.

Pour l'instant, seul un administré s'est inscrit pour effectuer des menus produits et 26 stères de bois de chauffage ont été commandés.

La municipalité adresse ses remerciements à Guillaume Ritz concernant sa forte implication pour la gestion de notre forêt communale qui nécessite une évolution de son exploitation et surtout pour assurer son avenir par rapport à certains aléas et des évolutions climatiques.

## L'ETAT CIVIL – LA VIE COMMUNALE

### NAISSANCE :

Contrairement à l'année 2020 durant laquelle il n'y a pas eu de naissance 2 enfants ont égayé des foyers léningeois en 2021 :

- Emylia HERTRICH le 28 septembre demeurant avec ses parents route de la Tuilerie
- Lucien GABRIEL le 27 novembre demeurant avec ses parents rue de l'Albe



### DECES :

Au cours de l'année 2021, 7 léningeois(es) sont décédés.

Il s'agit de :

- Mr Frédéric Appel le 20 mars
- Mme Françoise Léopoldes le 2 avril
- Mme Juliette Kremer le 3 mai
- Mme Maya Houpert le 26 août
- Mme Georgette Ernst le 12 octobre
- Mme Germaine Dreyer le 13 octobre
- Mr Henri Zeiner le 11 décembre

### MARIAGE : Néant

### ARRIVEE DE FAMILLES :

Comme chaque année, il y a eu des départs mais également des arrivées.

➔ Nous souhaitons la bienvenue dans notre village à :

- Mr et Mme Quirin René au 8 rue du Moulin
- Mr et Mme Bilthauer Gérard au 3 rue de l'Ecole
- Mr Marchione et Mme Alexandre au 10 rue de l'Ecole
- La famille Trévisan au 16 rue de l'Ecole
- Mr Wenker et Mme Barth au 12 rue de la Gare
- Mme Montovani au 35 rue Principale
- Mme Koegel Christine Résidence du Soleil au 3 rue Principale
- Mr Durand et Mme Renard Résidence du Soleil au 3 rue Principale
- Mme Dorr Sylvie au 16 rue des Près
- Mr Pierronet et Mme Stablo au 6 rue de l'Albe

⇒ Aux partants, nous espérons qu'ils conserveront un excellent souvenir de notre village.

→ **IMPORTANT** : Les nouveaux habitants ainsi que les partants ont l'obligation de signaler leur arrivée ou leur départ en mairie ; c'est une disposition obligatoire des lois du concordat dont relève toujours les départements Alsaciens et la Moselle.

Cette démarche est utile concernant les démarches administratives, pour l'obtention d'informations communales mais également la gestion des ordures ménagères dont le suivi relève de la commune ou pour l'inscription dans les écoles des communes voisines.

→ Cela évitera également des désagréments d'ordre administratif ou de pénalité fiscale.

## **URBANISME – PATRIMOINE:**

Comme chaque, il est utile de rappeler les informations liées aux Autorisations du Droit au Sol et sur les réglementations d'urbanisme en vigueur dans notre commune :

Ceci concerne toute construction, extension ou modification de l'existant, telles les façades, L'accroissement de superficie de maison, de bâtiment agricole, de garage, d'abri de jardin, les ravalements de façades (choix des couleurs), les toitures (matériaux et teinte des tuiles en rouge), l'installation de piscine, etc ...

Il est donc impératif de s'informer en mairie avant tout lancement de projet pour vous apporter des informations sur les démarches à suivre et vous apporter des conseils.

Vous pouvez également consulter le site web de la commune pour prendre connaissance des dispositions de la carte communale ainsi que du règlement communal.

### Les autorisations du droit du sol accordées durant cette année 2021 :

#### Les permis de construire : 5 au total

- Mr Arslenbas Kemal pour la construction d'une maison d'habitation
- Mr Nicod Joel pour la construction d'une maison d'habitation
- Mr Nicod Joel pour la construction d'une maison d'habitation
- Mr Nicod Joel pour la construction d'une maison d'habitation
- Mr Nicod Joel pour la construction d'une maison d'habitation
- 

#### Les déclarations préalables de travaux :

- Mr Koenig Jean pour l'isolation et pour un crépissage d'un pignon
- Mr Gammella Albert pour la pose de panneaux photo voltaïques
- Mr Steiler Joseph pour l'isolation et la pose d'un crépi extérieur de maison
- Mr Wilhelm Mikael pour la pose de 3 velux sur le toit
- Mr Zimmermann Bernard pour la construction d'un abri de jardin
- Mr Rivalier Philippe pour la pose de panneaux photo voltaïque
- Mr Drui Régis pour la création d'un toit de terrasse
- Mr Drui Régis pour la construction d'un abri de jardin
- 

#### Les certificats d'urbanismes :

- Maître Cormier d'Albestroff pour la vente d'un immeuble d'habitation
- Maître Cormier d'Albestroff pour la vente d'une parcelle à construire
- Maître Mercier de St Avold pour la vente d'un immeuble d'habitation
- Mr Klein Guy pour une parcelle à construire
- Maître Soler de Dieuze pour la vente d'une parcelle

#### Disponibilité de terrains à construire :

Pour l'instant la commune ne dispose plus de terrain à construire puisque le dernier de la rue de la Colline a été vendue et une maison est en cours de construction.

⇒ Néanmoins, des parcelles appartenant à des propriétaires privés restent disponibles dont un actuellement mis en vente rue de l'Albe.

## **Reconnaissance de l'Etat de Catastrophe Naturelle :**

Notre demande pour la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle liée aux aléas Sécheresse et de réhydratation de 2020 avait été acceptée. L'arrêté interministériel a été publié au journal officiel du 7 mai 2021 et précisait que la commune de Léning a été reconnue en « l'état de catastrophe naturelle ».

Les propriétaires ont été avisés et ils disposaient d'une période définie pour effectuer un signalement à leur assurance.



## **ENVIRONNEMENT – NATURE – CADRE DE VIE - ASSAINISSEMENT :**

### **Traitement des boues de la station d'assainissement :**

Pour la seconde année consécutive, le Syndicat Intercommunal d'Assainissement Léning/Francaltroff a été contraint d'hygiéniser les boues avant leur épandage. Cette mesure nous a été imposée par l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES).

Comme l'an passé, le processus de chaulage (injection de lait de chaux) a été retenu.



← **Opération d'injection de lait de chaux liquide dont le coût s'élève à 6780€ ttc ; celle-ci a été supervisée la Chambre d'Agriculture de la Moselle qui est notre prestataire pour le suivi de l'épandage des boues.**

**A l'issue de cette opération, une nouvelle analyse spécifique a été effectuée. Les résultats négatifs de présence de germes ont donc finalement autorisé l'épandage des boues mi-novembre dernier sur les surfaces agricoles de Mr Senser.**

⇒ **L'entreprise Chris de Hellimer a, comme d'habitude, réalisé le vidage du silo et l'épandage sur les parcelles mentionnées dans le plan d'épandage établi par la Chambre d'agriculture**



Cette opération d'hygiénisation spécifique a coûté près de 7500€ hors taxes ; une aide exceptionnelle d'environ 4000€ nous sera néanmoins versée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse.

Il est également pertinent de vous informer que les suivis obligatoires et périodiques effectués par LOREAT, prestataire mandaté par le département de la Moselle ont tous été très satisfaisants. Ceci nous a permis de bénéficier du taux plein de la prime d'épuration versée par cette même Agence, soit 3952€.

**→ Comme l'an passé, il est nécessaire de remercier toutes les personnes qui nous ont accompagnés pour cette opération inédite et stressante à savoir la Chambre d'Agriculture de la Moselle, l'Agence de l'Eau Rhin Meuse, le prestataire de la station SUEZ, l'entreprise Chris pour l'épandage, Mr Jacquel pour le chaulage, Mr Fabien Senser qui recueille depuis près de 20 ans nos boues et le Président du Syndicat d'Assainissement Insming/Nelling avec lequel nous avons coopéré**

## Travaux d'embellissement et Entretien de l'environnement :

Comme chaque automne, l'entreprise Roth d'Eschwiller a taillé les haies et fauché certains accotements de chemins sur le ban communal en dehors de la période de nidification pour un montant de 2925€ ht.



- ⇒ Ces dépenses importantes et nécessaires contribuent à l'entretien de la nature et à la préservation de la biodiversité. Cela facilite aussi l'accès plus aisé aux cultures dans un but de concilier l'exploitation agricole contemporaine et les paysages diversifiés d'antan pour lutter contre la monotonie de paysages uniformes et surtout la disparition de la diversité florale et animale, si nécessaire à l'humanité.
- ⇒ Il est nécessaire de rappeler l'interdiction stricte de la destruction des haies avec des traitements de désherbage.

De plus, Mr Gilbert Michel de l'entreprise GM Espace Vert de Virming a effectué, comme depuis de très nombreuses années, la tonte dans le village. Le coût de cette prestation s'élève à 3928€ ht.

## Circuits de randonnée :

La communauté de communes du Saulnois a amélioré la signalisation du parcours pédestre vers Montdidier et la commune de Léning a mandaté un prestataire pour faucher le cheminement afin que les utilisateurs puissent l'emprunter plus facilement. Néanmoins nous attendons toujours le panneau d'information concernant la mare.

Vous pouvez retrouver les informations d'utilisation sur le panneau installé en face de la mairie ou sur le site de la CCS. ([www.cc-saulnois.fr/2/base\\_doc/upload/actus/fiche\\_albe\\_rose.pdf](http://www.cc-saulnois.fr/2/base_doc/upload/actus/fiche_albe_rose.pdf))

De plus, une réflexion s'impose durant l'année 2022 pour le second circuit dit les Eoliennes menant à Gréning pour l'actualisation de la signalétique.

## Déjections canines : RAPPEL

De nombreux habitants signalent en mairie la présence importante de déjections de chiens devant les maisons, sur les trottoirs ou les cheminements piéton.

Cette situation ne peut en effet pas perdurer ainsi.

Il est donc nécessaire de rappeler aux propriétaires de chiens, de ne pas laisser leur compagnon faire leurs besoins sur le domaine public ou privé.

Le cas échéant, ils sont invités à ramasser les déjections.

**Certains propriétaires de chien le font déjà et d'autres devraient les imiter.**



## Réaménagement d'un verger communal :

Dans le cadre de l'aménagement de la rue des Vergers, une canalisation eau de pluie se déversant dans le ruisseau en contrebas a été posée dans le parc à cheval. Ceci a nécessité l'arrachage de 2 arbres fruitiers.

Aussi, la municipalité a décidé de recréer le verger d'antan dans cette parcelle ; nous avons replanté 4 pommiers, 1 poirier, 1 mirabellier, un quetchier et une ancienne variété de prunier.

Cette opération contribuera à redonner le cachet d'antan si nécessaire pour la biodiversité en espérant par exemple le retour des chouettes chevêches

- ⇒ Ici Albert creuse les trous pour la plantation des arbres achetés chez un pépiniériste à Krautergersheim



# **DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DEPUIS JANVIER 2021:**

## **LES CONSEILS MUNICIPAUX :**

Les conseillers municipaux se sont réunis à **9** reprises durant l'année 2021 et **60** délibérations ont été adoptées puis approuvées.

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des intitulés des délibérations prises par le conseil Municipal durant l'année 2021.

Celles-ci sont mises en ligne sur le site web < <https://mairie-lening.fr/> > après chaque conseil Municipal. Elles sont également affichées à l'issue de chaque conseil sur le panneau extérieur d'informations de la mairie.



## **Les DCM prises durant l'année 2021 :**

- DCM 01/2021 : Demande de subvention Ambition Moselle aménagement de la rue des Vergers
- DCM 02/2021 : Délégations consenties au Maire
- DCM 03/2021 : Bilan de fonctionnement de la salle polyvalente
- DCM 04/2021 : Attribution du marché pour le lot Signalisation du Quartier Gare
- DCM 05/2021 : Attribution du marché des travaux aménagement du quartier de la Gare
- DCM 06/2021 : Attribution du marché des travaux pour la réfection de la toiture du chœur de l'église
- DCM 07/2021 : Attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour les travaux rue des Vergers
- DCM 08/2021 : Approbation du compte administratif 2020
- DCM 09/2021 : Approbation du compte de gestion 2020
- DCM 10/2021 : Affectation du résultat 2020
- DCM 11/2021 : Vote des taux communaux Foncier Bâti et Non Bâti
- DCM 12/2021 : Vote du budget 2021
- DCM 13/2021 : Souscription d'un prêt relais de 400000€
- DCM 14/2021 : Achat d'un défibrillateur
- DCM 15/2021 : Budget communale : imputation des dépenses inférieures à 500€
- DCM 16/2021 : Non remboursement de l'indemnité de la chasse inférieure ou égale à 10€
- DCM 17/2021 : Refus du transfert de compétence PLUI à la communauté des communes du Saulnois
- DCM 18/2021 : Mise à jour de la numérotation dans les rues Principales/du Moulin/de l'Albe/de la Gare et création de la rue de Gréning
- DCM 19/2021 : Convention pour la requalification et la sécurisation de la rue de la Gare
- DCM 20/2021 : Demande de subvention DETR/DSIL pour l'aménagement d'une liaison douce
- DCM 21/2021 : Demande de participation pour déplacement compteur électrique
- DCM 22/2021 : Acceptation du transfert de compétence Mobilité à la communauté des communes du Saulnois
- DCM 23/2021 : Vote du rapport d'activité 2020 de la communauté des communes du Saulnois
- DCM 24/2021 : Acceptation pour la modification des statuts de la communauté des communes du Saulnois
- DCM 25/2021 : Attribution d'une subvention au conseil de Fabrique
- DCM 26/2021 : Attribution d'une subvention à l'association des Restaurants du Cœur de la Moselle
- DCM 27/2021 : Attribution d'une subvention à l'association des parents d'élèves « Les Coccinelles »
- DCM 28/2021 : Demande d'attribution de la redevance d'occupation du domaine public à l'opérateur Orange
- DCM 29/2021 : Souscription d'un marché pour le contrôle du défibrillateur
- DCM 30/2021 : Attribution du marché concernant les travaux de voiries rue des Vergers
- DCM 31/2021 : Demande de subvention appel à projet Trame Verte/Trame Bleue
- DCM 32/2021 : Demande de subvention FEADER pour la liaison douce rue des Vergers
- DCM 33/2021 : Echange de terrain entre la commune et les consorts Houpert
- DCM 34/2021 : Motion pour le refus à l'augmentation de la contribution forestière
- DCM 35/2021 : Adhésion à l'opération pour la relance de fréquentation de la piscine du Val de Bride
- DCM 36/2021 : Versement d'une subvention à la délégation du Souvenir Français
- DCM 37/2021 : Validation de l'acquisition foncière à l'euro symbolique de foncier rue des Vergers
- DCM 38/2021 : Participation exceptionnelle aux frais de fonctionnement du périscolaire de l'école de Francaltroff
- DCM 39/2021 : Admission en non valeur
- DCM 40/2021 : Location du garage de la résidence de l'école
- DCM 41/2021 : Acceptation devis pour la rénovation de la grande croix extérieure du chœur de l'église
- DCM 42/2021 : Echange de terrain entre la commune et les consorts Houpert
- DCM 43/2021 : Etat prévision des coupes liés aux travaux forestiers 2022
- DCM 44/2021 : Acceptation ATDO/ONF liée aux travaux d'exploitation forestière
- DCM 45/2021 : Choix des prestataires pour les travaux d'exploitation forestière 2021/2022
- DCM 46/2021 : Fixation du prix de la vente du bois de chauffage
- DCM 47/2021 : Fixation du prix de la vente des menus-produits
- DCM 48/2021 : Acceptation état d'assiette ONF pour l'année 2023

- DCM 49/2021 : Révision du loyer de la chasse
- DCM 50/2021 : Acceptation devis travaux remplacements des battants des
- DCM 51/2021 : Acceptation devis travaux taille et Elagage
- DCM 52/2021 : Renouvellement de la convention pour la transmission des actes soumis au contrôle de légalité
- DCM 53/2021 : Bilan de fonctionnement de la salle polyvalente
- DCM 54/2021 : Réactualisation du montant de location de la salle polyvalente
- DCM 55/2021 : Demande de subvention DETR restructuration route de Hellimer
- DCM 56/2021 : Demande de subvention Moselle Ambition restructuration route de Hellimer
- DCM 57/2021 : Demande de subvention DETR création aire de jeux enfants
- DCM 58/2021 : Acceptation de l'état d'assiette ONF pour
- DCM 59/2021 : Révision du loyer de la chasse
- DCM 60/2021 : Décision modificative pour travaux de régie cloches

## **Le recueil « Regards 2021 » d'Ana Quirin :**

Vous avez certainement croisé Ana Quirin dans les rues de notre village ou sur le ban communal durant l'année 2020 avec son appareil photo.

Celle-ci a photographié notre village sous toutes les « coutures » et a tenu à les imprimer dans un fascicule dénommé « Regards 2021 ». C'est un ouvrage plus que remarquable qu'elle a réalisé puis fait éditer qui met en valeur notre village et qui devrait nous inciter à porter un regard plus attentionné à ce qui nous entoure, une nature ou des monuments pouvant paraître banals mais en y prêtant une attention plus particulière, on peut y admirer des clichés remarquables et poétiques.

⇒ **Cet album peut être consulté en mairie et son prix de vente est de 30€**

### **Extrait de l'article du Républicain Lorrain consacré**

« À la faveur du confinement, Ana Quirin, artiste peintre franco-brésilienne, membre de la Fédération photographique de France et photographe freelance, s'est découverte une passion pour le village de Lénig, dont son époux est originaire. L'appareil photo en bandoulière, elle a parcouru les rues et sentiers de la localité pour immortaliser des détails d'architecture, des moments privilégiés, des paysages... Chaque cliché a une valeur émotionnelle remarquable et évoque la beauté paisible des lieux.

L'artiste a sélectionné une centaine de clichés qu'elle a pris dans le village pendant le confinement en 2021 et les a mis en page pour le plaisir des yeux. Le recueil *Regards 2021* vient de paraître. Il n'a pas de prétention historique, mais se veut le reflet d'un moment fugace. »



← **Illustration de la page de couverture « Regards 2021 »**

## **INFORMATIONS DIVERSES :**

### **Les brioches de l'Amitié :**

Comme chaque année, la municipalité de Lénig s'associe à l'opération de vente des brioches de l'amitié au profit de l'association des parents d'enfants inadaptés du secteur de Sarrebourg. Cette opération a permis de récolter **925,70€** cette année.

**L'APEI et les enfants concernés adressent leurs remerciements aux 90 donateurs Lénigeois ainsi qu'aux bénévoles qui ont effectué la distribution. Le produit de cette vente sera entièrement consacré à ces enfants pour améliorer leur existence et leur intégration dans la société.**



## **Déneigement et nettoyage des caniveaux :**

Avec le retour de l'hiver, il est opportun de rappeler que les riverains sont tenus de déneiger devant leurs immeubles et ceci jusqu'à la bordure de la chaussée ou de la route y compris le trottoir. **En cas d'accident, leur responsabilité est engagée.**

→ **Durant le restant de l'année, le balayage doit être également assuré régulièrement par les riverains.**

## **CONTACT MAIRIE :**

Les administrés peuvent nous contacter directement par mail : [mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr), ou par téléphone au **0387016736** durant des heures d'ouverture.

### → **Les heures d'ouverture de la Mairie :**

- Mercredi : de 16h00 à 19h00
- Samedi : de 08h30 à 10h30

→ **Les autres créneaux de présence de la secrétaire sont exclusivement réservés pour l'exécution des tâches administratives. La mairie sera donc fermée au public en dehors des heures.**

**Nous vous prions donc de respecter ces horaires d'ouverture au public pour ne pas entraver le bon fonctionnement du secrétariat.**

### → **Les permanences du Maire et de l'Adjoint :**

- Mercredi : de 18h00 à 19h00
- Samedi : de 09h00 à 10h30

### → **Le site WEB de Lening : [www.mairie-lening.fr](http://www.mairie-lening.fr)**

Nous vous rappelons que la secrétaire de mairie actualise régulièrement la liste de diffusion des adresses emails des habitants qui nous l'ont communiqué.

Cependant pour améliorer la diffusion de l'information il est opportun de porter à notre connaissance des éventuels changements d'adresse.

Aussi pour celles et ceux qui n'ont encore pas fourni leur adresse et qui souhaitent intégrer la liste de diffusion pour laquelle nous nous attachons à ne pas communiquer les adresses, il suffit de contacter la mairie ou tout simplement adresser un mail à l'adresse suivante :

**[mairie.lening@wanadoo.fr](mailto:mairie.lening@wanadoo.fr)**

**Vous pouvez également consulter le site Web de Lening sur <http://www.mairie-lening.fr>**

⇒ **N'hésitez donc pas à nous adresser vos suggestions.**

